

# Lamentations

## Mady Delvaux contestée

Poids de la religion et réforme du secondaire font polémique.

JÉRÔME QUIQUERET

Dans un courrier du 4 novembre, la ministre de l'Éducation nationale, Mady Delvaux-Stehres a présenté, pour avis, aux directeurs de lycées et aux écoles fondamentales un «projet d'instruction concernant l'accueil d'élèves témoignant de convictions religieuses dans les lycées et les écoles fondamentales publics».

Constatant que «de plus en plus souvent des élèves, pour des raisons de convictions religieuses, se présentent à l'école avec une

tenue vestimentaire particulière, refusent de participer à certains cours ou sollicitent l'autorisation de pratiquer leur religion à l'école», la ministre suggérait la possibilité d'organiser des cours de natation supplémentaires réservés aux élèves du même sexe, la création de «lieux tranquilles» pour le recueillement dans les écoles et de dérogations à des cours de biologie.

Le 14 novembre, le député vert Claude Adam a attiré l'attention sur la missive ministérielle en adressant un courrier au président de la Chambre des députés, Laurent Mosar, demandant l'inscription du sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission parlementaire de l'Éducation. «Vu que la question de la religion à l'école n'est pas uniquement une question d'organisation administrative, mais aussi une ques-

tion politique, elle se doit d'être en premier lieu discutée au Parlement», concluait-il dans sa requête.

### «Boîte de Pandore»

Les défenseurs de la laïcité n'ont pas attendu le débat parlementaire pour se manifester. Constatant «avec inquiétude l'emprise croissante des religions sur l'enseignement public», la Libre Pensée luxembourgeoise réaffirme le «principe d'une école publique sans religions, libre et égale pour tous». «La séparation de l'Etat et des Églises s'impose plus que jamais», jugeait-elle.

L'Association des humanistes, athéistes et agnostiques (AHA) décline sa critique en trois points. D'abord, «il n'y a pas d'enfants religieux mais il y a des enfants de parents religieux». L'école doit être «un espace où

les enfants, indépendamment de la maison familiale, peuvent être égaux, libres et se développer». Ensuite, une telle concession signifierait l'«ouverture de la boîte de Pandore», questionnant: «Jusqu'où notre société progressiste se laissera-t-elle opprimer par des dogmes religieux». Enfin, la pluralité de la société se garantirait par une séparation claire de la religion et de l'Etat, école incluse. La ministre de l'Éducation nationale doit aussi faire face à un second front. Suite à une mobilisation lycéenne contre son projet de réforme du secondaire, elle avait décidé de se rendre dans les lycées.

Ce 15 novembre, au forum Geesseknäppchen, les enseignants ont quitté la salle avant la fin des discussions. La ministre compte déposer son avant-projet de loi le 5 décembre, puis repartir «en tournée» en janvier.